



COMMUNE DE
NOAILLES

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UN CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL
(TYPE B)

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 17 Juillet 2024	N° CU 19151 24 A2003
<p>Par : Monsieur Enguerrand SAFFON</p> <p>Demeurant à : 38 Rue des Accacias 31190 LAGRACE-DIEU</p> <p>Pour : Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques</p> <p>Sur un terrain sis à : La Couze Cadastré : B1132, B1130, B1128, B627, AE89</p>	

Monsieur,

Vous avez déposé en date du 17/07/2024 un dossier de demande de Certificat d'urbanisme opérationnel (Type b).

Je vous informe que nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande. En effet votre demande doit porter sur un terrain constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision (cf. cadre 4 du cerfa).

Or dans votre demande les parcelles ne sont pas contigües.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211915103-20240822-CU1915124A2003-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/08/2024

Fait à NOAILLES

Le 12/08/2024

Le Maire



Le Maire,
Monsieur Hervé BRUCY